

PRÉFET DE L'HERAULT

Direction Régionale de  
l'Environnement, de  
l'Aménagement et du  
Logement Occitanie - Site  
de Montpellier

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE L'OR  
300 Avenue Jacqueline Auriol  
Zone aéroportuaire - CS 70040  
34137 MAUGUIO CEDEX

Service Police des Eaux  
Littorales

Dossier suivi par :  
Matty BASCOUL

Mèl : matty.bascoul@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 04 34 46 66 32

Objet : dossier de demande de renouvellement d'autorisation instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement : **Porter à connaissance autorisation système épuratoire sur la commune de MAUGUIO-MUDAISON**  
Accusé de réception au guichet unique de l'eau.

Réf. : 34-2021-00057

MONTPELLIER, le

**06 AVR. 2021**

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre dossier de demande de renouvellement d'autorisation, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**Porter à connaissance autorisation système épuratoire sur la commune de MAUGUIO-MUDAISON**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- date de réception du dossier au guichet unique : 06 Avril 2021
- numéro d'enregistrement au guichet unique : 34-2021-00057

Votre dossier a été transmis à :

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie - Site de  
Montpellier

Service Police des Eaux Littorales

520 Allée Henri II de Montmorency

34064 MONTPELLIER

Tel : 04 34 46 64 00

qui est chargée de l'instruction de ce dossier.

**Je vous rappelle en outre qu'il vous est interdit de débiter les travaux avant la fin de la procédure** . Le non respect de cette disposition entraînerait le rejet de votre dossier.

S'il ne peut être statué sur votre demande de renouvellement avant la date d'expiration de l'autorisation correspondante ou la date fixée pour le réexamen de certaines de ces dispositions, les prescriptions applicables antérieurement à cette date continueront à s'appliquer jusqu'à ce que monsieur le préfet ait pris sa décision.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet

Le Chef du S.E.R.N

Patrice PONCET

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie - Site de Montpellier  
Service Police des Eaux Littorales  
520 Allée Henri II de Montmorency 34064 MONTPELLIER

Copie : Service Instructeur

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de votre dossier par les agents chargés de la police de l'eau en application du code de l'environnement. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier au guichet unique de police de l'eau où vous avez déposé votre dossier.